



Universidad
de Navarra

Français C2.1A
Guide d'enseignement 2026-27

PRÉSENTATION

Brève description de la matière:

Ce cours introduit l'apprenant au niveau C2 du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), qui correspond au niveau d'un utilisateur expérimenté. À ce stade, l'apprenant est capable de comprendre avec aisance des discours et des textes complexes, de s'exprimer avec spontanéité et précision et d'utiliser la langue de manière efficace et appropriée dans des contextes personnels, académiques et professionnels.

Faculté / Département: Escuela de Gestión aplicada / School of Applied Management

Titre : Licence en Gestion Appliquée / Bachelor in Applied Management

Cours : 1e - 4e année

Semestre : 1er semestre, 2ème semestre

Caractère: obligatoire.

ECTS: 9

Module : Communication et langues modernes

Matière : Communication en langues modernes

Professeur: [Carmen Poher](mailto:cpoher@unav.es) cpoher@unav.es

Langue : français

[Horaire et salle](#)

RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE (compétences)

COMPÉTENCES DE BASE

RA18 Les étudiants sont capables d'appliquer leurs connaissances à leur travail ou à leur vocation de manière professionnelle et possèdent les compétences généralement démontrées par le développement et la défense d'arguments et la résolution de problèmes dans leur domaine d'études.

RA19 Les élèves sont capables de transmettre des informations, des idées, des problèmes et des solutions à des publics de spécialistes et de non-spécialistes.

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

RA11 Travailler et s'intégrer dans des équipes pluridisciplinaires et des contextes multiculturels dans le domaine de la gestion et de l'administration des entreprises sans perdre son autonomie.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES

RA16 Interagir efficacement avec les autres, pour atteindre des objectifs professionnels dans des contextes commerciaux nationaux et internationaux.



Universidad de Navarra

RA30 Communiquer dans au moins deux autres langues, différentes de la langue maternelle, en atteignant un niveau avancé dans l'une d'elles et un niveau intermédiaire dans l'autre, selon les critères du Cadre européen commun de référence pour les langues.

Le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues) est l'outil standardisé qui définit les compétences linguistiques en Europe selon 6 niveaux précis, de A1 (débutant) à C2 (expert). Le *Volume complémentaire du CECRL* a vu le jour en 2021, qui actualise et enrichit le cadre de référence, notamment en ce qui concerne les compétences d'interaction et de médiation. Ces dimensions sont intégrées aux objectifs d'apprentissage afin de favoriser le développement d'une compétence communicative avancée répondant aux exigences des usages contemporains de la langue.

Les objectifs d'apprentissage correspondants au niveau C2 (MCERL) sont les suivants:

Compréhension orale : Je peux comprendre sans effort des conversations rapides, suivre des débats, des conférences et des émissions, comprendre l'humour, l'ironie, les sous-entendus et les références culturelles

Compréhension écrite: Je peux lire des textes très complexes, comprendre les nuances stylistiques, le ton et l'intention de l'auteur et Interpréter des contenus très argumentatifs

Production orale : je peux produire un discours clair, fluide, argumenter avec précision, développer une démonstration logique, reformuler avec souplesse, adapter son registre de langue à la situation en utilisant un vocabulaire riche, avec une très grande correction grammaticale.

Production écrite : Je peux rédiger des textes complexes, structurés, exprimer des idées précises et cohérentes avec un style adapté. Je maîtrise la cohérence textuelle (connecteurs logiques avancés), l'orthographe et la correction grammaticale.

Interaction orale: Je peux participer sans effort à toute conversation ou débat et je peux rebondir sur les propos des autres ainsi que générer des interruptions ou changer de sujet habilement.

Interaction écrite et en ligne: je peux participer activement à des correspondances complexes ainsi qu'à des discussions en ligne, des forums ou des espaces collaboratifs de manière constructive, en saisissant et en respectant les codes culturels et émotionnels de l'échange.

La médiation: je facilite la compréhension et la communication entre des personnes qui n'ont pas un accès direct à l'information (que ce soit à cause d'une barrière de langue, de culture, ou de complexité technique), par la traduction, l'interprétation, le résumé.

PROGRAMME

RESSOURCES COMMUNICATIVES :

- Produire un discours structuré, nuancé, élégant et adapté à tout contexte
- Défendre une thèse complexe
- Reformuler et synthétiser plusieurs sources
- Mener une négociation ou une médiation
- Interagir spontanément avec aisance

RESSOURCES GRAMMATICALES :

- Maîtrise complète des temps et modes verbaux
- Valeurs discursives des temps (présent historique, imparfait narratif, futur de conjecture...)
- Connecteurs logiques complexes
- Organisation de l'information (thématisation, focalisation)
- Subordination complexe



RESSOURCES LEXICALES :

- Expressions idiomatiques
- Terminologie spécialisée
- vocabulaire abstrait

THÈMES CULTURELS :

- Institutions politiques françaises et européennes
- Histoire de France et de la francophonie
- Patrimoine artistique et culturel
- Vie intellectuelle et débats contemporains
- Humour, ironie et références culturelles
- Thématiques comparatives France-Espagne

ACTIVITÉS DE FORMATION

	HEURES	PRÉSENCE
AF1 Cours théoriques et/ou pratiques présentiels	126	100%
AF2 Travail individuel ou en groupe et étude personnelle	99	0%

ÉVALUATION

Pour valider la matière, il est nécessaire de réussir chacune des compétences linguistiques : compréhension auditive, compréhension écrite, expression écrite, grammaire et vocabulaire, et expression orale.

En cas d'échec dans l'une des compétences, la note finale sera de 4,0.

Les poids des différentes parties de l'évaluation sont indiqués dans le tableau suivant :

	POIDS
SE7 Compréhension auditive	20%
SE8 Compréhension écrite	20%
SE9 Expression écrite	20%
SE10 Grammaire et vocabulaire	20%



La présence aux cours et la remise des devoirs seront prises en compte dans l'évaluation de la matière.

CONVOCATION EXTRAORDINAIRE

Les situations suivantes peuvent se présenter :

1- L'étudiant a échoué à la convocation ordinaire.

Dans ce cas, il sera réexaminé dans les compétences qu'il n'a pas réussies lors de la convocation ordinaire et conservera la note des compétences réussies, le cas échéant.

En cas d'échec dans l'une des compétences, la note finale sera de 4,0.

2- L'étudiant, ayant obtenu une note de 5 ou plus lors de la convocation ordinaire, a demandé à participer à la convocation extraordinaire. Dans ce cas, la note finale de la matière sera celle correspondant à cette convocation, pouvant être supérieure, égale ou inférieure (y compris un échec) à la note de la convocation ordinaire. De plus, si une fois la demande de participation à l'examen soumise, l'étudiant ne se présente pas, cela sera enregistré comme "Absent" et il devra suivre à nouveau le cours.

Dans cette évaluation, l'étudiant devra se présenter à nouveau à toutes les compétences linguistiques.

PLAGIAT ET COPIE

En cas de plagiat lors de la remise de travaux et d'autres irrégularités telles que la tricherie aux examens, des sanctions seront prévues conformément à la réglementation.

Le plagiat consiste à « présenter le travail ou les idées d'autrui comme les vôtres, avec ou sans son consentement, en les incluant dans votre travail sans le mentionner. Cela s'applique à tout type de document : imprimé, numérique, non publié ou généré par l'intelligence artificielle » (Université d'Oxford, s.d.).

Pour plus d'informations sur les formes spécifiques de plagiat, telles que la copie mot pour mot, la paraphrase sans citation, la collusion, le référencement inexact et l'autopl plagiat, veuillez consulter le guide des compétences académiques de l'Université d'Oxford :

<https://www.ox.ac.uk/students/academic/guidance/skills/plagiarism>

Remarque sur l'utilisation de l'IA : Le contenu généré par l'intelligence artificielle ne doit pas être cité comme son auteur. Dans ce cas, les sources originales sur lesquelles repose le contenu généré par l'IA doivent être citées, et non l'outil d'IA lui-même. Dans le cas contraire, l'utilisation d'un texte généré par l'IA sans mention appropriée est également considérée comme du plagiat.

CONVOCATION ORDINAIRE

- DÉCEMBRE 2026 : Lundi 14 décembre - 9h-14h - Aula 05
- MAI 2027 : lundi 10 mai - 9h -14h - Aula 01

CONVOCATION EXTRAORDINAIRE

- JUIN 2027 : mercredi 16 juin - 9h - 14h - Aula 05



Universidad
de Navarra

HORAIRES DE DISPONIBILITÉ

Contactar le professeur par e-mail: cpoher@unav.es

BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES

- Claire Miquel, Vocabulaire progressif du français - Niveau perfectionnement (C1/C2) - Livre, CLÉ INTERNATIONAL, 2022
- Romain Racine, Jean Charles Schenker, Communication progressive du français - Niveau perfectionnement (C1/C2) - Livre, CLÉ INTERNATIONAL. (disponible on line en la biblioteca)
- Maïa Grégoire, Grammaire progressive du français - Niveau perfectionnement (B2 /C2), CLÉ INTERNATIONAL
- Sylvain Capelli, Delphine Twardowski-Vieites, Émilie Mathieu-Benoit, Hachette, 2020